

Réf: Dossier N° 121969

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRICA O'CLOCK SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY CITE DES ARTS, ENTRE LE GROUPE EDHEC ET L'EGLISE EVANGELIQUE, Lot 319, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/06/2022, et enregistrés le 30/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA O'CLOCK SARL »

Objet : COMMUNICATION, PRESSE.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY CITE DES ARTS, ENTRE LE GROUPE EDHEC ET L'EGLISE EVANGELIQUE, Lot 319, Ilot 42

Dirigeant(s) : Mlle SARGSYAN LUSINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06228 du 12/07/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31159/GTCA/RC/2022 du 12/07/2022

